

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 9–13 novembre 2009

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

**Point 11 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2009/11-C
28 septembre 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

GRANDS AXES DE LA COLLABORATION ENTRE LES INSTITUTIONS AYANT LEUR SIÈGE À ROME

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

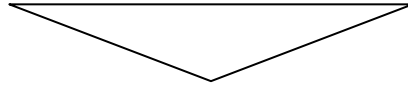
Directeur, Division des relations multilatérales et des rapports avec les ONG: M. P. Larsen tél.: 066513-2601

Chargée des relations extérieures, Division des relations multilatérales et des rapports avec les ONG: Mme R. Fanelli tél.: 066513-2723

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note du contenu du document "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C) et encourage le PAM à renforcer sa coopération avec la FAO et le FIDA en se fondant sur les quatre piliers du cadre de travail et en se concentrant sur les cinq grands domaines thématiques définis dans le document.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.





Enabling poor rural people to overcome poverty
Oeuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté
Dar a la población rural pobre la oportunidad de salir de la pobreza
تمكين السكان الريفيين الفقراء من التغلب على الفقر



Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome

Table des matières

Résumé

I. Introduction

II. Mandats différents, objectifs communs

III. Résultats attendus de la stratégie conjointe

IV. Analyse des besoins et avantages comparatifs

V. Portée de l'intensification de la collaboration

- a) Avis sur les politiques, savoirs et suivi
- b) Opérations
- c) Plaidoyer et communication
- d) Collaboration administrative

VI. Domaines de focalisation de la collaboration

- 1). Soutien aux gouvernements pour l'analyse et la formulation de politiques ainsi que pour l'élaboration de plans de développement nationaux, y compris de développement rural
- 2). La crise alimentaire et la mise en œuvre du Cadre d'action global
- 3). Le changement climatique et les mesures de gestion des ressources naturelles connexes
- 4). Initiative des OMD pour l'Afrique – Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire pour la réalisation des OMD en Afrique
- 5). Transition entre secours et développement

Annexes

- Annexe 1 - Décisions des organes directeurs et recommandations de l'IEE
- Annexe 2 - Résumé de l'état des lieux

RÉSUMÉ

Les défis mondiaux, comme le changement climatique et la crise de la sécurité alimentaire ont donné un nouvel élan au renforcement de la coopération entre les institutions ayant leur siège à Rome. En s'appuyant sur leurs avantages comparatifs respectifs, la FAO, le FIDA et le PAM peuvent travailler de concert pour assurer la sécurité alimentaire et le développement agricole durable à plus long terme dans l'optique de réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et en particulier l'Objectif 1. Par leur action conjointe, les trois institutions sont en mesure de contribuer aux efforts menés à l'échelle planétaire pour éradiquer la faim et la pauvreté chroniques et pour améliorer l'accès des personnes pauvres et vulnérables à la nourriture.

C'est dans cette optique que les trois institutions sont convenues qu'il était nécessaire de s'attaquer à la crise immédiate de l'alimentation et de la faim, et d'examiner les priorités à plus long terme d'action conjointe. Le présent document expose un cadre de collaboration fondé sur quatre piliers et recense cinq domaines thématiques à traiter en priorité dans l'immédiat et à moyen terme.

Les quatre piliers du cadre de collaboration sont les suivants: a) avis sur les politiques, savoirs et suivi; b) opérations; c) plaidoyer et communication; et d) collaboration administrative. L'action conjointe sera menée à l'échelon mondial, régional, national et local, y compris dans les pays participant à l'initiative pilote "Unis dans l'action".

Les domaines thématiques recensés par les trois institutions concernent: 1) le soutien aux gouvernements pour l'analyse et la formulation de politiques ainsi que pour l'élaboration de plans nationaux de développement, dont les stratégies de développement rural; 2) la crise alimentaire et la mise en œuvre du Cadre d'action global; 3) le changement climatique et ses liens avec la gestion des ressources naturelles; 4) l'Initiative concernant les OMD en Afrique dans le cadre du Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; et 5) la transition entre secours et développement.

Les objectifs de cette approche consistent à:

- Collaborer dans une optique commune en vue de traiter la question de la sécurité alimentaire mondiale sur la base d'une double démarche, faire reculer la faim par l'aide alimentaire, par des mesures de soutien nutritionnel et par des programmes de protection sociale, et éliminer les causes profondes de la faim et de la pauvreté grâce à un appui sur le long terme au développement agricole et aux petits exploitants;
- renforcer les capacités des trois institutions ayant leur siège à Rome afin qu'elles atteignent leurs buts en guidant et en appuyant la communauté internationale; et
- aider les pays membres à réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 1 qui est d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim.

Les principes régissant de la collaboration tels que convenus par les trois institutions établies à Rome stipulent que: a) les partenariats font partie intégrante de leurs mandats respectifs; b) le partenariat n'est pas une fin en soi mais un moyen de renforcer les synergies, l'efficacité et l'efficience; c) les enseignements des expériences de partenariat sont activement exploités; d) la collaboration s'inscrit dans

le contexte de la cohérence de l'ensemble du système des Nations Unies; et e) la collaboration est impulsée par les processus nationaux.

Les résultats attendus de cette collaboration conjointe comprennent le renforcement de l'élaboration des politiques nationales et internationales, de leur application et de l'accès à l'information; une participation et une action de plaidoyer plus efficaces dans les enceintes internationales et la création de cadres et d'outils mondialement reconnus; une meilleure mobilisation et utilisation des ressources globales, une capacité accrue à opérer dans des contextes multidisciplinaires; et des gains d'efficacité et d'efficience.

Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome

I. Introduction

Les défis mondiaux, comme le changement climatique et la crise de la sécurité alimentaire ont donné un nouvel élan au renforcement de la coopération au service de la sécurité alimentaire, de l'accroissement de la production vivrière et du développement agricole et rural durable. Un autre élément bienvenu est la reconnaissance croissante du rôle de premier plan que jouent la sécurité alimentaire, l'agriculture, l'aide alimentaire et nutritionnelle dans les priorités du développement. Les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA) et Programme alimentaire mondial (PAM) – sont mieux placés que quiconque, en ce moment critique, pour intensifier les efforts du système des Nations Unies visant à aider les pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier l'Objectif 1 qui est d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim et d'améliorer l'accès des pauvres et des personnes vulnérables à la nourriture.

La collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM s'amplifie constamment dans de nombreux domaines, mais, face aux défis et aux enjeux évoqués plus haut, il importe d'examiner, au-delà des secteurs d'intervention immédiate dans les situations de crise, les priorités d'action conjointe à plus long terme. Dans le présent document, les perspectives de collaboration à l'appui d'objectifs de développement convenus au plan international sont évaluées au niveau mondial, régional, national et local.

En élaborant le présent document, les trois institutions répondent aux demandes de leurs organes directeurs les enjoignant d'intensifier leur collaboration et de recenser les domaines prioritaires afin de renforcer les synergies et d'améliorer leur efficacité financière en réduisant les chevauchements et les doubles emplois dans le contexte des cadres stratégiques existants ou en préparation¹. À cette fin, la FAO, le FIDA et le PAM ont mené à bien un exercice de recensement pour déterminer les domaines de collaboration et rendre compte de leurs activités conjointes sur une période de deux ans allant de janvier 2006 à fin 2007². Cette analyse, conduite au niveau du siège des organisations ainsi qu'à l'échelon régional et à celui des pays, s'articulait autour de quatre piliers: 1) investissement dans l'agriculture, 2) formulation des politiques, renforcement des capacités, gestion des savoirs et plaidoyer; 3) situations d'urgence et relèvement; et 4) administration. L'analyse quantitative issue des résultats du recensement des activités communes a fourni les premiers éléments de nouvelles

¹ En 2005, le rapport de l'évaluation du FIDA indiquait que le Fonds devait s'attacher à travailler en partenariat avec les autres institutions établies à Rome. En conséquence, le FIDA a établi un plan d'action, un nouveau cadre stratégique à l'échelle de l'organisation et un nouveau modèle opérationnel pour élaborer ses opérations sur le terrain. En septembre 2007, l'Évaluation externe indépendante (EEI) de la FAO a également appelé à élaborer une stratégie institutionnelle sur les partenariats, comprenant des éléments destinés à renforcer les partenariats avec le système des Nations Unies et avec les institutions basées à Rome en particulier. Le Conseil d'administration du PAM en octobre 2007 et le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2007 ont vivement encouragé les institutions sises à Rome à "préparer un document commun sur les orientations que de futurs partenariats opérationnels axés sur des finalités précises pourraient prendre au niveau mondial, régional et national." Voir les décisions des organes directeurs et les recommandations de l'EEI à l'annexe 1. Lors de la réunion conjointe du Comité du programme et du Comité financier de la FAO, la nécessité de mettre au point un document stratégique commun pour guider la collaboration future avait été soulignée et il avait été également indiqué que cette stratégie devait refléter les rôles centraux et les mandats respectifs de chaque institution.

² Voir l'annexe 2 qui récapitule le recensement des activités de partenariat.

évaluations qualitatives et était conçue comme un outil propre à guider la politique sur les futures initiatives stratégiques conjointes.

À l'issue d'un processus de concertation, les trois institutions sont convenues d'un cadre de collaboration reposant sur quatre piliers: 1) avis sur les politiques, savoirs et suivi; b) opérations; c) plaidoyer et communication; et d) collaboration administrative. À l'intérieur de ce périmètre, les institutions se concentreront dans l'immédiat et à moyen terme sur cinq domaines thématiques: 1) le soutien aux gouvernements pour l'analyse et la formulation de politiques ainsi que pour l'élaboration de plans de développement nationaux, dont les stratégies de développement rural; 2) la crise alimentaire et la mise en œuvre du Cadre d'action global; 3) le changement climatique et ses liens avec la gestion des ressources naturelles; 4) l'Initiative concernant les OMD en Afrique et le Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; et 5) la transition entre secours et développement.

Une fois que la stratégie sera sur les rails, un groupe tripartite composé de représentants de la FAO, du PAM et du FIDA en assurera le suivi avec les unités pertinentes dans les domaines retenus pour une collaboration plus poussée et les plans d'action en résultant seront formulés d'ici la fin de 2009.

II. Mandats différents, objectifs communs

Depuis la Conférence internationale sur le financement du développement tenue en 2002 à Monterrey (Mexique), les institutions ayant leur siège à Rome ont resserré leur collaboration afin de s'attaquer ensemble au problème de l'insécurité alimentaire mondiale sur la base d'une double démarche. Cette approche – désormais intégrée dans le Cadre d'action global- reconnaît la nécessité d'une action directe pour faire reculer la faim qui touche les populations les plus vulnérables tout en préconisant d'aborder la sécurité alimentaire à plus long terme dans le cadre d'une assistance alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'au moyen de programmes de développement rural et de politiques appropriées afin d'éliminer les causes profondes de la faim et de la pauvreté.

L'objectif de cette stratégie est de renforcer les capacités des trois institutions ayant leur siège à Rome afin qu'elles atteignent leurs buts en guidant et appuyant la communauté internationale. Elle vise aussi à aider les pays membres à réaliser les OMD, en particulier l'Objectif 1 qui est d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim. Dans cette optique, les trois institutions ont défini les principes directeurs suivants:

a. Les partenariats font partie intégrante des mandats respectifs des trois institutions

La collaboration est ancrée dans des mandats différents mais complémentaires. Les objectifs des activités menées conjointement sont alignés sur les objectifs stratégiques définis par chaque organisme à l'appui du développement agricole et rural, de la nutrition et de la sécurité alimentaire. La collaboration ouvre la possibilité d'accroître la productivité agricole, en particulier celle des petits exploitants, et de répondre aux besoins immédiats et à long terme des populations les plus vulnérables, par le biais de divers partenariats, notamment avec les organisations de la société civile et le secteur privé.

b. Le partenariat n'est pas une fin en soi mais un moyen de renforcer les synergies, l'efficacité et l'efficience

La collaboration sera concentrée sur les domaines où l'impact peut être maximisé par un travail commun. La collaboration n'est pas nécessairement possible dans tous les domaines. Il convient donc d'intégrer au processus une certaine souplesse, car diverses initiatives conjointes peuvent être conduites plus efficacement sur une base bilatérale plutôt que trilatérale, ou encore dans le cadre d'autres partenariats. Les économies de coûts, les gains d'efficience et le renforcement de l'impact sont les considérations primordiales à prendre en compte dans la détermination des domaines prioritaires d'intensification de la collaboration.

c. Les enseignements des expériences de partenariat sont activement exploités

La planification conjointe à un stade précoce facilite l'identification d'initiatives communes pragmatiques. Le recensement a montré que la collaboration avait déjà atteint un niveau important, mais les institutions ne peuvent optimiser leur coopération sans l'autorité de leur direction ou de leurs instances dirigeantes. Un inventaire de leurs initiatives et activités conjointes, tenu constamment à jour par les institutions sises à Rome, faciliterait le suivi propre à assurer les meilleurs résultats possibles.

d. La collaboration s'inscrit dans le contexte de la cohérence de l'ensemble du système des Nations Unies

Les institutions ayant leur siège à Rome poursuivront leur partenariat tout en continuant de collaborer étroitement aux partenariats avec les organismes du système des Nations Unies. Chacune des institutions a ses propres partenaires dans le contexte élargi des Nations Unies, dans le cadre de programmes ou d'accords de coopération avec des institutions financières internationales, dans le cadre de l'Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et de l'initiative "Unis dans l'action", du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, des cadres d'aide humanitaire des Nations Unies, comme le système d'action groupée et la procédure d'appel global, et également dans le contexte de la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide au développement. Les résultats de la collaboration devraient se traduire par une plus grande cohérence du système des Nations Unies.

e. La collaboration est impulsée par les processus nationaux

Le travail en partenariat des institutions sises à Rome doit être aligné sur les priorités et les plans de développement nationaux, et les institutions doivent rendre compte de leur action collective aux pauvres de la planète et à ceux qui souffrent de la faim. Il faudrait accorder la priorité aux approches axées sur la demande dans le cadre des instruments de partenariat qui ont été élaborés au niveau des pays. Cela impliquera de renforcer les partenariats stratégiques avec la société civile et le secteur privé, en particulier sur le terrain.

III. Résultats attendus de la stratégie conjointe

Les trois institutions visent à tirer de leur collaboration et de leur partenariat les avantages mutuels suivants:

- Efficacité et efficience des opérations sur le terrain;
- Renforcement de l'élaboration des politiques nationales et internationales, de leur application et de l'accès à l'information;
- Participation et action de plaidoyer plus efficaces dans les enceintes internationales et création de cadres et d'outils mondialement reconnus;
- Meilleure mobilisation et utilisation des ressources globales;
- Capacité accrue à opérer dans des contextes multidisciplinaires;
- Gains d'efficacité et d'efficience.

IV. Analyse des besoins et avantages comparatifs

La collaboration entre les trois institutions s'appuie sur une analyse des différents besoins et des avantages comparatifs. En travaillant ensemble dans des domaines complémentaires de leur mandat, la FAO, le FIDA et le PAM donnent aux pays membres le bénéfice de leurs forces conjuguées dans la lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale.

L'avantage comparatif de la FAO tient à son rôle d'organisme mondial de savoirs agricoles qu'il exerce dans divers domaines – élaboration des politiques, renforcement intégré des capacités, coopération technique, intervention dans les situations d'urgence agricole, appui à l'investissement rural/agricole, collecte et diffusion d'informations à l'échelle mondiale, élaboration et application d'importants traités et accords internationaux. La FAO accorde une attention particulière à l'appui à l'élaboration de politiques et à l'assistance technique qu'elle dispense aux pays en développement et aux pays en transition en vue d'améliorer les pratiques dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des pêches pour promouvoir la sécurité alimentaire, la nutrition, la production agricole durable et la sécurité environnementale, en particulier dans les zones rurales.

L'avantage comparatif du FIDA réside dans sa connaissance de la pauvreté rurale, sa vocation à servir exclusivement les ruraux pauvres et leurs moyens d'existence, et son expérience du financement de projets et programmes qui vont dans le sens des propres stratégies de développement des pays et permettent aux ruraux pauvres d'accroître la production agricole et de sortir de la pauvreté. Le FIDA travaille en relation étroite avec des partenaires nationaux à la conception et à l'exécution de programmes et projets novateurs qui favorisent l'accès des ruraux pauvres aux biens de production, aux services et aux opportunités qui leur sont nécessaires pour améliorer leur condition. Le FIDA teste de nouvelles approches novatrices dans le but de réaliser ces objectifs et diffuse largement les connaissances qu'il a acquises en s'employant avec les pays membres et d'autres partenaires à reproduire et amplifier les expériences réussies.

L'avantage comparatif du PAM tient à sa forte présence sur le terrain, conjuguée à de solides services logistiques de livraison et de distribution de vivres, y compris sur les éléments suivants: 1) méthodes d'évaluation fondées sur les communautés, analyse et cartographie de la vulnérabilité, ciblage des capacités d'évaluation des besoins d'urgence et alerte rapide; 2) exécution de programmes d'aide alimentaire directe et

de programmes de protection sociale, notamment alimentation scolaire, vivres contre travail, santé et nutrition maternelles et infantiles; et 3) points forts en matière d'achats, particulièrement d'achats locaux de denrées alimentaires, comme la formule des achats au service du progrès. Les interventions de secours et de redressement constituent la majeure part du portefeuille du PAM et elles doivent être complétées par des approches à plus long terme pendant la transition entre secours et développement.

Le PAM travaillera en collaboration étroite avec le FIDA et la FAO en ce qui concerne le plaidoyer en faveur de politiques, l'analyse et les activités opérationnelles ayant trait à la faim chronique et à la sécurité alimentaire, tout en s'efforçant de renforcer les marchés locaux et régionaux de produits alimentaires. La FAO et le FIDA approfondiront leur action à l'appui d'objectifs communs en matière de lutte contre la pauvreté rurale et de soutien à l'investissement agricole, en élargissant la gamme de ressources techniques et de moyens au service du renforcement des capacités et en multipliant les possibilités d'influer sur des politiques propres à améliorer la vie des ruraux pauvres. La FAO et le FIDA travailleront en relation étroite avec le PAM pour tirer parti de sa forte présence sur le terrain et de ses solides services logistiques ainsi que de ses livraisons d'aide alimentaire qui facilitent l'accès à des communautés et groupes spécifiques nécessitant un appui à la fois immédiat et à long terme.

V. Portée de l'intensification de la collaboration

L'intensification de la collaboration se mesure à la fois en termes d'échelle géographique et en termes de type de collaboration. L'intensification porte sur la collaboration à l'échelon mondial, régional, national et local, y compris à celui des pays participant à l'initiative pilote "Unis dans l'action" et des nouveaux pays visés par le renforcement de la cohérence de l'action des Nations Unies. Ainsi, sur le plan géographique, le recensement indiquait que 24 pour cent de la collaboration avait eu lieu au niveau mondial, 6 pour cent au niveau régional et près de 70 pour cent au niveau des pays. Environ 20 pour cent des activités de collaboration signalées impliquaient les trois institutions sises à Rome, tandis que 60 pour cent associaient la FAO et le PAM, et 18 pour cent le FIDA et le PAM. L'objectif est de renforcer la collaboration à tous les niveaux aussi bien au siège des organisations que sur le terrain.

La collaboration est classée selon les catégories suivantes, correspondant aux quatre piliers du cadre de travail:

a) Avis sur les politiques, savoirs et suivi

Les trois institutions renforceront leur collaboration en matière d'élaboration des politiques et de conseils aux gouvernements ainsi que dans le domaine des systèmes d'évaluation et de suivi des besoins. Le PAM et la FAO ont déjà une longue expérience de collaboration poussée dans le travail d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, les systèmes d'alerte rapide et d'information. L'application systématique de l'approche fondée sur les moyens d'existence à l'évaluation et au suivi de la vulnérabilité, ainsi qu'aux stratégies et programmes, offre une bonne base de collaboration, car cette approche est déjà largement employée par les trois institutions et constitue une excellente plateforme pour poursuivre l'intégration d'actions.

Les trois institutions établies à Rome continueront de déterminer des domaines essentiels de collaboration future à cet égard et s'attacheront à définir les secteurs prioritaires dans lesquels la programmation stratégique conjointe est possible, par le partage de l'information, les mécanismes de compte rendu et en encourageant la tenue de consultations régulières avec leur direction et leurs organes directeurs. Par exemple, des notes d'orientation communes pourraient être établies à l'intention des organes directeurs de chaque institution. Outre les domaines déjà identifiés lors du recensement à tous les niveaux, la collaboration en matière d'analyse sera axée sur des domaines thématiques intersectoriels.

b) Opérations

Les trois institutions s'efforceront sans relâche d'améliorer leur efficacité et leur efficience sur le terrain. Elles collaborent déjà à de multiples activités opérationnelles aux niveaux régional, national et local. Ainsi de nombreuses missions conjointes ont été dépêchées l'année dernière dans les pays pour répondre à la crise provoquée par la hausse du prix des produits alimentaires et stimuler la production agricole. Les coordinateurs des trois organismes se sont réunis régulièrement pour suivre le déroulement de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires lancée par la FAO en décembre 2007. En avril 2008, le Conseil des chefs de secrétariat a décidé de constituer une Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, présidée par le Secrétaire général. Les trois institutions ayant leur siège à Rome ont participé à l'Équipe spéciale (dont le Directeur général de la FAO est le Vice-président) et joué un rôle actif dans l'élaboration du Cadre d'action global lancé en juillet 2008.

On peut également citer l'intensification de la collaboration déjà croissante entre le FIDA et le Centre d'investissement de la FAO en matière de planification et de mise en œuvre d'investissements, suite à la récente mise en place par le Fonds d'un processus de renforcement de la qualité et à son évolution vers la supervision directe de ses projets. Afin de rationaliser les processus, de réduire les coûts, de renforcer les synergies et d'éviter les doubles emplois dans les opérations sur le terrain, les trois organismes s'attacheront à multiplier chaque fois que possible les missions conjointes sur le terrain, les rapports de mission unifiés et les activités de supervision conjointes.

c) Plaidoyer et communication

Cette stratégie conjointe établit un cadre de collaboration en matière de communication et de plaidoyer pour les institutions sises à Rome. En outre, cette forme de collaboration est traitée dans un document distinct qui définit les domaines dans lesquels les messages et les ressources des trois organisations peuvent être harmonisés, ainsi que les thèmes prioritaires susceptibles de faire l'objet de messages communs dans les enceintes internationales. L'accès partagé aux médias et le travail de communication conjoint seront développés là où ils peuvent avoir le plus fort impact au siège et sur le terrain.

d) Collaboration administrative

Les trois institutions ayant leur siège à Rome travaillent de concert dans le secteur des services administratifs lorsqu'il existe des possibilités d'efficience économique. Elles s'attachent à élargir le champ des services partagés ayant trait à l'administration

et à la gestion dans la mesure du possible au plan pratique et financier. Elles ont établi un Comité de coordination interinstitutionnelle chargé d'examiner, d'approuver et de classer par ordre de priorité les activités interinstitutions du programme global. Un examen exhaustif externe des services administratifs de la FAO facilitera l'identification des possibilités de fournir, en collaboration avec les autres institutions basées à Rome, des services de manière plus économique et plus efficiente, au siège et sur le terrain, et donnera un aperçu préliminaire de l'échelle des coûts, des économies et d'un calendrier possible d'exécution.

VI. Domaines de focalisation de la collaboration

Alors que les quatre piliers du cadre de travail englobent la gamme complète des activités menées par la FAO, le FIDA et le PAM, les trois organisations ont sélectionné cinq principaux domaines de focalisation pour la future collaboration dans le moyen terme, à savoir: 1) le soutien aux gouvernements pour l'analyse et la formulation de politiques ainsi que pour l'élaboration de plans nationaux de développement, dont les stratégies de développement rural; 2) la crise alimentaire et la mise en œuvre du Cadre d'action global; 3) le changement climatique et ses liens avec la gestion des ressources naturelles; 4) l'Initiative concernant les OMD en Afrique dans le cadre du Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; et 5) la transition entre secours et développement.

- 1) Soutien aux gouvernements pour l'analyse et la formulation de politiques ainsi que pour l'élaboration de plans de développement nationaux, y compris de développement rural

Les trois institutions travailleront ensemble chaque fois que possible pour apporter aux gouvernements un appui plus solide en matière d'analyse et d'élaboration de politiques, et pour encourager spécifiquement l'intégration de la sécurité alimentaire dans les plans nationaux de développement et de réduction de la pauvreté. Une telle démarche implique une collaboration étroite au niveau des pays portant sur les processus qui conduisent à la formulation et à la mise en œuvre des plans, ce qui comprend les activités de sensibilisation, de plaidoyer, d'analyse et d'orientation des politiques.

Il ressort d'un récent examen des stratégies de réduction de la pauvreté conduit par le PAM dans 60 pays partout dans le monde que moins de 30 pour cent de ces stratégies mentionnent le problème de la faim.³ Il apparaissait de manière générale que le recul de la faim figurait au dernier rang des priorités. Cette constatation pose problème, car réduction de la pauvreté n'est pas synonyme de recul de la faim et de la malnutrition. Dans nombre de pays en développement où les revenus ont substantiellement augmenté, la malnutrition n'a pas diminué dans des proportions similaires. En outre, plusieurs études récentes soulignent la gravité des incidences de la faim et de la malnutrition sur la croissance et le développement. En travaillant de concert, les trois institutions ayant leur siège à Rome peuvent aider, par des interventions directes et indirectes, les pays demandeurs d'assistance à améliorer le niveau nutritionnel et à assurer la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables dans le cadre de leurs plans de développement nationaux.

³ "Involvement of WFP Priorities in CCA, UNDAF and PRSP - Conclusions Extended Radar 2006." Manuscrit non publié, Division des politiques, des stratégies et de l'appui aux programmes du PAM. 2006. Rome: Programme alimentaire mondial.

Les gouvernements reconnaissent de plus en plus qu'il leur faut prendre en main leurs propres priorités en matière de production agricole. La FAO, le FIDA et le PAM ont un rôle important à jouer pour aider les gouvernements à augmenter durablement la production agricole, tout en veillant à ce que le processus soit impulsé par la demande au niveau des pays. La collaboration à l'appui de la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement sera également essentielle.

2) La crise alimentaire et la mise en œuvre du Cadre d'action global

Le système des Nations Unis a rapidement pris acte de la gravité des menaces que faisait peser sur la sécurité alimentaire mondiale la récente crise provoquée par la flambée des prix des denrées vivrières et a compris qu'il fallait un Cadre d'action global pour la juguler et s'attaquer à ses causes profondes.

Ce cadre définit deux groupes d'actions pour répondre rapidement aux besoins immédiats des populations vulnérables et pour simultanément renforcer la résilience à plus long terme et contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle globale. Le premier groupe précise comment aider dans l'immédiat les personnes vulnérables, à la fois en tant que consommateurs et producteurs d'aliments; le second porte sur les aspects plus structurels permettant de renforcer la résilience et de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire dans le contexte des OMD. Le Cadre d'action global vise aussi à renforcer les systèmes d'information et de gestion au niveau mondial.

Dans le contexte du Cadre d'action global, la FAO, le FIDA et le PAM entendent renforcer leur collaboration pour:

- a. Mieux connaître et analyser les marchés des produits alimentaires, les filières d'approvisionnement vivrier, les répercussions des cours internationaux sur les prix locaux ainsi que l'impact de diverses politiques sur les marchés des denrées alimentaires.
- b. Comprendre et analyser l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau des ménages.
- c. Tirer parti de la collaboration pour appuyer les gouvernements dans la conception et la mise en place de systèmes efficaces de protection sociale. Il s'agit notamment d'apporter une assistance aux gouvernements afin de consolider les filets de sécurité en milieu rural et urbain, de renforcer l'analyse de la vulnérabilité et les systèmes d'alerte rapide, d'appuyer les petits agriculteurs, d'élaborer des formules d'assurance et autres instruments de gestion des risques, d'étoffer les capacités d'exécution et de militer en faveur de politiques appropriées. Il faut veiller à ce que les efforts soient convenablement coordonnés et répondent aux besoins des gouvernements. Il ne saurait y avoir de solution toute faite.
- d. Apporter un soutien efficace apte à assurer l'accès des petits agriculteurs aux intrants, aux technologies, aux financements et aux marchés afin qu'ils soient en mesure d'accroître la production et leurs propres revenus, contribuant ainsi à résoudre la crise. Dans ce contexte, la nouvelle initiative d'achats au service du progrès du PAM pourrait constituer un excellent cadre de collaboration entre

les trois institutions sises à Rome, associant les objectifs concernant l'aide alimentaire/la sécurité alimentaire à ceux qui visent à accroître la production agricole paysanne et à stabiliser les marchés locaux de denrées alimentaires.

e. Utiliser une démarche commune appliquant le principe de la double démarche pour aborder la question de la sécurité alimentaire mondiale. Sur cette base, mettre au point des outils communs de plaidoyer à utiliser dans des instances de haut niveau et des sommets mondiaux tels que les conférences sur le financement du développement, le changement climatique, etc.

Au niveau du terrain, les groupes thématiques sur la sécurité alimentaire pourraient jouer un rôle de coordination dans le contexte d'une collaboration élargie entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods.

3) Le changement climatique et les mesures de gestion des ressources naturelles connexes

Les organisations ayant leur siège à Rome prendront part aux négociations décisives sur l'action concertée à long terme et sur les dispositions à prendre après 2012 pour faire face au changement climatique sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Elles seront particulièrement compétentes concernant les mesures d'adaptation à l'évolution du climat et d'atténuation de ses effets dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture, et les retombées qui devraient s'ensuivre pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la production agricole (y compris la gestion des forêts dans l'optique du développement rural), la bioénergie et les moyens favorisant l'auto-assistance – financements, technologies et renforcement des capacités – dont devront disposer et bénéficier les petits exploitants agricoles. Les contributions s'appuieront sur les avantages comparatifs et collectifs des organisations ayant leur siège à Rome.

À l'échelon national, les organisations ayant leur siège à Rome aideront les pays en développement à créer leurs propres capacités pour faire face au changement climatique et à accéder aux mécanismes de financement/incitation internationaux pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, y compris pour le transfert de technologies. À l'échelon international, elles collaboreront avec tous les pays pour instituer des mécanismes et une gouvernance efficaces au plan mondial afin de faire face au changement climatique. La collaboration entre les organisations ayant leur siège à Rome dans ce domaine s'appuiera sur les initiatives passées ou en cours de coopération sur ces thèmes avec des partenaires très divers, y compris d'autres entités du système des Nations Unies comme l'UNFCCC, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ainsi que des entités de la société civile et du secteur privé.

La collaboration des organisations ayant leur siège à Rome dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets et des liens existant avec les ressources foncières et naturelles est déjà très avancée. Parmi les expériences récentes en la matière, on citera les contributions à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural, qui porte sur la

question des terres, par une participation conjointe à la Coalition internationale pour l'accès à la terre et la participation du FIDA au projet de la FAO concernant l'élaboration de directives volontaires sur l'accès à la terre". Les travaux de la FAO en vue de la publication par le FIDA d'une étude sur la pauvreté rurale ont aussi permis de renforcer la collaboration et les services respectifs continueront à travailler en réseau, à partager des connaissances et des analyses sur l'évolution des problèmes auxquels sont confrontés l'agriculture et les producteurs ruraux. La Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies de juin 2008 a aussi donné un nouvel élan à la collaboration entre les trois organisations sur certains aspects du changement climatique et cette coopération se poursuivra dans le cadre des réunions de négociation qui aboutiront à la Conférence de Copenhague en 2009.

En outre, les organisations ayant leur siège à Rome offrent un avantage comparatif important en matière d'analyse de la vulnérabilité, de surveillance et de collecte de données à l'échelle mondiale pour assurer le suivi dans de grands domaines de la recherche et des conseils de politique générale et traiter les problèmes de changements climatiques et de gestion des ressources naturelles. Les études statistiques et les analyses de données recevront davantage d'attention et la coordination entre les trois organisations sera resserrée pour en optimiser l'impact.

La FAO, le FIDA et le PAM se proposent de passer à l'action dans quatre secteurs d'intervention:

- Mobiliser des ressources en faveur d'investissements environnementaux pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion des terres et de l'eau et la prospection de nouveaux marchés.
- Engager des recherches pour accroître la résilience globale au changement climatique par des techniques et des modalités de gestion novatrices dans les domaines de l'agriculture et des ressources naturelles, y compris par la mise au point de variétés améliorées, de biocarburants, de nouvelles méthodes de labour et de pratiques de gestion de l'eau. Le rôle du bois de chauffage dans les zones rurales devrait être également examiné du point de vue de la sécurité alimentaire.
- Promouvoir l'adaptation au changement climatique et mettre en œuvre les mesures connexes sur le terrain, par un renforcement des institutions et l'adoption de technologies appropriées mises au point en collaboration avec les groupes d'agriculteurs, les populations tributaires de la sylviculture, les pêcheurs, les collectivités locales et les femmes pour permettre à ces derniers de mieux planifier leur gestion des ressources naturelles et de mieux résister aux répercussions et aux risques du changement climatique. Il s'agira notamment de mettre en place des mécanismes de financement de la lutte contre les émissions de carbone à petite échelle pour les petits exploitants agricoles et d'élargir les possibilités de financement dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).
- Planification préalable: rechercher des processus durables de promotion des systèmes de gestion des risques de catastrophes comprenant: i) l'évaluation et la réduction des risques alimentaires et agricoles pour les populations vulnérables dans les pays à haut risque et à faibles capacités exposés aux catastrophes; ii) la planification préalable et l'alerte précoce; et iii) l'intervention et le relèvement. La nouvelle orientation donnée à la gestion des risques de catastrophes, qui associe des acteurs publics et privés (par ex. les secteurs de l'assurance et de la réassurance), d'intégrer la réduction des

risques de catastrophe dans les politiques, les programmes concertés et les choix d'intervention et faciliter les pratiques agricoles basées sur les indices météorologiques.

4) Initiative des OMD pour l'Afrique – Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire pour la réalisation des OMD en Afrique

Le Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire pour la réalisation des OMD en Afrique est coordonné par la FAO et l'Union africaine (UA)⁴ et se compose de représentants appartenant ou non au système des Nations Unies. La FAO et le FIDA ont apporté d'importantes contributions au volet Développement de l'agriculture du plan d'action du Groupe thématique tandis que les contributions du PAM ont porté principalement sur le volet d'aide directe de ce plan qui concerne les filets de protection sociale, les programmes de nutrition, l'alimentation scolaire, l'alerte précoce et l'évaluation de la vulnérabilité.

Le plan d'action a été établi en tenant compte du fait que les appuis doivent être différents selon les situations. Les petits exploitants agricoles peuvent tirer parti des possibilités de consommer et de dégager un revenu, tandis que les plus gros agriculteurs bénéficieront aussi des possibilités de production découlant de l'augmentation de la croissance économique dans la région.

Les résultats des travaux du Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire pour la réalisation des OMD en Afrique offrent un excellent exemple de coopération étroite des organisations ayant leur siège à Rome, et cela pour cinq grandes raisons:

- La coopération se fonde sur la maîtrise des programmes par les pays et l'adaptation aux besoins des autorités gouvernementales. Le plan d'action du Groupe thématique reconnaît le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, placé sous la responsabilité d'instances africaines, comme cadre de mise en œuvre des recommandations de l'Initiative des OMD pour l'Afrique s'agissant d'améliorer la productivité agricole et de parvenir à la sécurité alimentaire.
- Elle s'appuie sur la double stratégie adoptée de concert par les trois organisations ayant leur siège à Rome pour réduire la faim et la pauvreté rurale. Cette approche associe des investissements à moyen et long termes et des réorientations à l'appui de l'agriculture et du développement rural prévoyant une aide directe en faveur des victimes actuelles de la faim. Le plan directeur recense les mesures pratiques permettant d'assurer des accroissements durables de la productivité agricole. Il préconise aussi le traitement d'urgence des problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition, l'accent devant être mis sur les filets de protection sociale basés sur la

⁴ Le Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire pour la réalisation des OMD en Afrique se compose de représentants de la Banque mondiale, du FIDA, du PAM, de la Banque africaine de développement, du PNUD, du Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU, et de représentants de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, du Forum de la recherche agricole en Afrique (FARA), de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, de la Fédération internationale des producteurs agricoles et du NEPAD.

distribution de vivres ou d'allocations et visant les personnes les plus exposées à l'insécurité alimentaire.

- Elle tire parti des avantages comparatifs de chaque organisation. Le savoir-faire de la FAO en matière théorique et technique ressort dans les études, le cadre de politique générale et les recommandations sur la productivité agricole figurant dans le plan d'action. Les compétences du FIDA en matière d'appui à l'agriculture et de financements en faveur des petites exploitations rurales sont prises en compte dans les recommandations du plan d'action sur ces thèmes. L'expérience et les connaissances du PAM en matière de programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle sur le terrain a constitué la base du volet du plan d'action consacré aux filets de protection sociale et à l'aide directe.
- Le Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire est un partenariat plus large que celui des seules organisations ayant leur siège à Rome, et inclut les institutions régionales africaines, la Banque mondiale, et certains représentants du monde agricole/de la société civile. Cette remarquable coopération, qui met en œuvre une approche axée sur les résultats, a contribué à forger un partenariat entre les trois organisations ayant leur siège à Rome et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique. Elle pose aussi les fondements de missions et d'ateliers futurs à l'échelle nationale pour aider les pays à mettre au point des projets et programmes spécifiques répondant à leurs besoins en matière de réduction de la faim.
- La forte collaboration entre les organisations ayant leur siège à Rome a beaucoup contribué aux recommandations du Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique. Ce Groupe de pilotage présidé par le Secrétaire général de l'ONU insiste sur l'impérieuse nécessité d'investir dans l'accroissement de la productivité agricole, de promouvoir l'alimentation scolaire et les programmes de nutrition, et d'investir dans les filets de protection sociale y compris les systèmes d'assurance.

5. Transition entre secours et développement

L'idée d'un continuum entre secours et développement est apparue au début des années 90, quand les donateurs et d'autres acteurs ont constaté avec une préoccupation croissante que les programmes d'aide d'urgence et d'aide humanitaire manquaient souvent de continuité et de cohérence. Afin de combler cette lacune, l'aide consécutive aux situations d'urgence doit être fournie dans un cadre cohérent en s'appuyant sur une coordination suffisante des divers acteurs afin d'assurer leur complémentarité. Il faut aussi assurer le relèvement et le redressement. Les organisations ayant leur siège à Rome bénéficient de conditions idéales pour travailler de concert dans ces zones en transition, autrement dit pour "mieux reconstruire".

Cette double approche reste une priorité stratégique pour la planification et la conception des programmes, en particulier pendant la transition entre les secours/le relèvement et le développement. Elle exige que les partenaires soient présents pendant une assez longue période (ce qui souvent n'est pas le cas dans les cas d'urgence et de transition), et qu'ils s'engagent à fournir des investissements prévisibles à moyen terme (pendant au moins quelques années). Il serait logique que des investissements dans l'agriculture et le développement

rural soient effectués par la FAO et/ou le FIDA auxquels le PAM pourrait "transférer" ses populations cibles.

Les organisations ayant leur siège à Rome s'appliqueront ensemble à rattacher l'intervention d'urgence à un cadre stratégique à plus long terme en faveur de la sécurité alimentaire, en dégagant les moyens permettant aux partenaires du développement de franchir plus rapidement l'étape de transition, et en encourageant d'autres partenaires, y compris ceux du secteur privé, à conjuguer leurs efforts. Le rôle du PAM dans la distribution alimentaire, par exemple, permet clairement de sauver des vies au début des crises (et parfois beaucoup plus longtemps) mais aide aussi les populations à retrouver des moyens de subsistance pendant la phase de relèvement. D'autres activités à caractère d'urgence comme l'alimentation scolaire et Vivres contre travail peuvent contribuer pour beaucoup à préserver le capital humain – en prévenant la malnutrition, en décourageant les mécanismes de survie destructeurs, et en assurant une redistribution des revenus qui permette d'envoyer les enfants à l'école. Ainsi, le PAM élabore une plate-forme offrant aux populations des perspectives de développement plus productives, comme celles offertes par les interventions du FIDA et de la FAO.

FIN

Décisions des organes directeurs et recommandations de l'IEE

Décision du Conseil d'administration du PAM

2007/EB.2/33 Collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome

Le Conseil a pris note des informations contenues dans le document "Collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2007/12-C) et a encouragé le PAM à continuer de renforcer sa coopération avec la FAO et le FIDA dans les domaines qui contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques et des objectifs de gestion approuvés par le Conseil d'administration du PAM.

Le Conseil a demandé au Secrétariat du PAM d'intégrer dans le processus de planification stratégique une analyse approfondie des forces et des faiblesses du Programme et des lacunes du système international dans le domaine de la lutte contre la faim.

Le Conseil a prié également le Secrétariat du PAM, une fois achevé le processus de planification stratégique, de mener des consultations avec les autres organisations ayant leur siège à Rome en vue de l'élaboration d'un document conjoint sur les orientations que pourraient prendre les futurs partenariats opérationnels établis aux niveaux mondial, régional et national au service d'un objectif.

24 octobre 2007

Décision de la Quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration du FIDA

EB 2007/92/C.R.P.1.

Le Conseil prend note de l'information contenue dans le document "Collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome" (document EB 2007/92/R.52) et encourage le FIDA à renforcer sa coopération avec la FAO et le PAM, quand cela est approprié et dans les domaines qui contribuent à l'achèvement des objectifs compris dans le Cadre stratégique 2007-2010.

En outre, le Conseil prie le Secrétariat du FIDA de mener des consultations avec les autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome en vue de l'élaboration d'un document conjoint sur les orientations que pourraient prendre les futurs partenariats opérationnels aux niveaux mondial, régional et national au service d'un objectif.

13 décembre 2007

Rapport de la Réunion conjointe du Comité du programme et du Comité financier de la FAO
CL 135/2

Point 2: Collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA pour les activités ayant trait à l'administration et au traitement des opérations - Rapport d'activité

Les Comités se sont félicités des informations données dans le Rapport d'activité publié sous la cote JM 08.1/2 concernant la collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA, ainsi que de celles découlant des débats du séminaire informel conjoint destiné aux Représentants permanents sur la coopération entre les institutions ayant leur siège à Rome, qui s'est tenu à la FAO le 26 mai 2008. Ils ont apprécié l'élargissement de la portée du rapport, qui inclut la réaction de la FAO à la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, son rôle dans le processus de réforme du système des Nations Unies et sa contribution à l'initiative « Unis dans l'action » dans les pays où elle est réalisée en mode pilote.

Les Comités ont noté avec satisfaction que le recensement des domaines de collaboration avait mis en lumière le large éventail d'activités menées conjointement. Ils ont dûment apprécié les efforts faits par les trois institutions ayant leur siège à Rome pour tirer le meilleur parti possible des synergies et complémentarités entre les services qu'elles rendent à leurs membres. Ils ont insisté sur la nécessité d'une telle convergence pour améliorer les résultats et éviter les chevauchements d'activités sur le terrain comme au siège des trois institutions de Rome.

Les Comités ont noté que si des progrès avaient été obtenus dans le domaine administratif, il faudrait, au stade de la programmation conjointe, tenir compte de la nécessité de respecter le mandat institutionnel de chaque organisation. Il a été souligné que les partenariats devaient reposer sur des objectifs communs et des avantages comparatifs. Des renseignements supplémentaires ont été demandés sur les possibilités de collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA concernant les activités normatives et les méthodes de collecte de données et de cartographie de la vulnérabilité. Au niveau des pays, la collaboration devrait être développée, notamment pour ce qui est des instruments de programmation par pays, en vue d'améliorer la cohérence et la compatibilité des activités envisagées avec les priorités nationales en matière de développement et de favoriser une meilleure appropriation du programme par les pays, conformément aux principes de la Déclaration de Paris. Certains membres ont demandé que les liens entre la sécurité alimentaire et la production de bois de feu, ainsi que le renforcement des capacités soient davantage pris en compte. La séquence des interventions des trois institutions dans les situations de crise ou d'urgence a également suscité des interrogations.

Les Comités ont souligné la nécessité de mettre au point un document stratégique commun, d'ici la fin de juillet, sur la question de leur collaboration future, tout en rappelant que la stratégie envisagée devrait refléter le mandat et le rôle fondamental de chacune des institutions.

La Réunion conjointe a déclaré attendre avec intérêt le prochain rapport d'activité sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome ainsi que sur leur coopération au sein du système des Nations Unies, tout en souhaitant qu'il contienne davantage de données quantitatives et d'analyses des économies, gains d'efficacité et d'impact résultant d'une collaboration accrue entre les institutions ayant leur siège à Rome, ainsi que des exemples concrets et des propositions spécifiques concernant leur future collaboration. Elle a été informée que l'examen détaillé systématique des services administratifs de la FAO, qui venait de commencer, était censé identifier les moyens pour les institutions ayant leur siège à Rome de travailler de manière plus efficace et efficiente et présenter un premier tableau des coûts impliqués, des économies possibles et du calendrier d'exécution.

Les membres des Comités se sont prononcés en faveur d'une intensification des efforts de collaboration et d'harmonisation en vue de l'adoption d'une stratégie commune de communication et de plaidoyer (messages conjoints), ainsi qu'au niveau de l'information sur la sécurité alimentaire et les systèmes d'alerte rapide, l'accent étant mis sur une répartition plus claire du travail et une plus grande cohérence stratégique entre les trois institutions.

28 mai 2008

Recommandation issue de l'évaluation externe indépendante de la FAO

La recommandation 5.4 de l'IEE sur les organisations ayant leur siège à Rome énumère les grands domaines ci-après pour la poursuite de la collaboration:

- a) Les trois organisations devraient continuer à collaborer pour créer, par fusion, des services communs à Rome, y compris, dès que possible, les applications des technologies de l'information et des communications se prêtant à une prise en charge commune, comme la plateforme du système de gestion de la bibliothèque et, par la suite, la planification des ressources;
- b) elles doivent également entreprendre – avec l'encouragement des organes directeurs – des efforts plus ambitieux dans le cadre de partenariats stratégiques et programmatiques, y compris:
 - i) en assurant une représentation conjointe dans les bureaux extérieurs avec le FIDA (et, en Amérique latine, avec l'IICA);
 - ii) en veillant à favoriser des synergies au plan technique avec le PAM, qui concerneraient les systèmes d'alerte rapide, les évaluations de l'alimentation et de la nutrition et des questions de politiques ayant trait aux dispositifs de sécurité et à l'aide alimentaire;
 - iii) en assurant des synergies avec le FIDA dans un large éventail d'interfaces techniques allant du financement d'activités rurales aux entreprises agricoles et à des questions sexospécifiques et englobant la mise au point de projets, la supervision et le dialogue national sur les politiques (DSRP);et
- c) définir une stratégie conjointe en matière de communication et de promotion avec le PAM et le FIDA

21 septembre 2007

Résumé de l'état des lieux

Résumé

Collaboration – Vue d'ensemble

Au total, 392 exemples de collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM ont été recueillis en 2006 et 2007. Ils ont eu lieu au niveau mondial/des sièges, régional et national. Près de 70 pour cent de la collaboration totale s'est déroulée au niveau national, et a concerné 78 pays.

- **Question: quels sont les avantages/résultats de cette collaboration?**
- **Question: est-il nécessaire/possible d'accroître le niveau de cette collaboration?**

Collaboration – Par organisation

Dans environ 20 pour cent des collaborations signalées, les trois organisations ayant leur siège à Rome (FAO/FIDA/PAM) ont travaillé ensemble, alors que dans 60 pour cent des cas, la collaboration concernait la FAO et le PAM, 18 pour cent la FAO et le FIDA et 5 pour cent environ le FIDA et le PAM..

- **Question: est-il possible d'accroître la collaboration entre les trois organisations?**
- **Question: est-il nécessaire/possible d'accroître la collaboration entre le FIDA et le PAM?**

Collaboration – Par échelle géographique et région

24 pour cent de la collaboration s'est effectuée au niveau mondial, 6 pour cent au niveau régional et 70 pour cent au niveau national.

48 pour cent de la collaboration s'est effectuée en Afrique subsaharienne, 14 pour cent en Asie, 9 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes, 4 pour cent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et, enfin, 1 pour cent du total s'est effectué en Europe et dans la CEI.

- **Question: est-il possible d'accroître la collaboration au niveau régional?**
- **Question: est-il nécessaire/possible d'accroître la collaboration dans des régions extérieures à l'Afrique subsaharienne?**

Collaboration – Par type

Les collaborations ont été classées dans quatre catégories. L'axe 1 "investissement dans l'agriculture – investissements accrus dans le développement agricole et rural" a représenté 19 pour cent de la collaboration totale, l'axe 2 "Formulation des politiques, renforcement des capacités, gestion des connaissances et action de sensibilisation" en a représenté 33 pour cent, l'axe 3 "Situations d'urgence et relèvement, y compris la gestion des risques de catastrophe" a couvert 34 pour cent de l'ensemble de la collaboration et enfin, 13 pour cent de la collaboration a porté sur les activités administratives.

- **Question: Quels sont les types de collaboration les plus fréquents au titre des axes 1, 2 et 3?**
- **Question: est-il nécessaire/possible d'accroître certains types de collaboration?**

Collaboration – Principales réalisations

Le nombre moyen d'activités concertées signalées dans les 78 pays dans lesquels une collaboration a eu lieu était de 3,5.

10 pays ont signalé au moins 7 actions de collaboration: Pakistan (14); Tanzanie (13); Mozambique (12); Burundi (11); Somalie (9); Cameroun (8); Libéria (7); Niger (7); Sierra Leone (7); et Zambie (7).

- **Question: quels facteurs contribuent à des niveaux élevés de contribution dans certains pays?**
- **Question: existe-t-il des pays où une plus forte collaboration est attendue?**

Renseignements complémentaires

Annexe A – Nombre de collaborations par pays (classés par ordre alphabétique et par nombre de collaborations au niveau national)

Données de base: Jan 2006 – Déc. 2007

➤ Total des collaborations signalées:	392
➤ Nb. total de pays où une collaboration est en place:	78
➤ Collaborations à l'échelle mondiale:	(24%) 96
➤ Collaborations à l'échelle régionale:	(6%) 25
➤ Collaborations à l'échelle nationale:	(69%) 271
➤ Axe 1 – Investissement dans l'agriculture:(19%)	76
➤ Axe 2 – Politiques/renforcement des capacités/sensibilisation:	(33%) 131
➤ Axe 3 – Urgence/relèvement:	(34%) 133
➤ Administration:	(13%) 52
➤ Collaboration FAO/FIDA/PAM:	(19%) 76
➤ Collaboration FAO/FIDA:	(18%) 70
➤ Collaboration FAO/PAM:	(59%) 231
➤ Collaboration FIDA/PAM:	(4%) 16

COLLABORATION ENTRE LES ORGANISATIONS AYANT
LEUR SIÈGE À ROME
MISE À JOUR STATISTIQUE
1^{ER} JANVIER 2006 – 30 JUIN 2007

1. Catégories de collaboration

La collaboration a été classée suivant quatre catégories:

- **Axe 1:** Investissement dans l'agriculture – investissements accrus dans le développement agricole et rural
- **Axe 2:** Formulation des politiques, renforcement des capacités, gestion des connaissances et action de sensibilisation
- **Axe 3:** Situations d'urgence et relèvement, y compris la gestion des risques de catastrophe
- Administration

Note: Chaque fois que possible, la collaboration a été classée dans une seule catégorie. Dans 37 cas toutefois, elle a été classée dans deux catégories. Par exemple, la direction commune par la FAO et le PAM du pôle concernant la sécurité alimentaire de l'équipe de pays du Comité permanent interorganisations constitue incontestablement une collaboration relevant de l'axe 3 (opérations d'urgence), mais a dans le même temps une fonction plus générale de sensibilisation (axe 2). Dans ce type de cas, la collaboration se classe dans les deux catégories. On trouvera des renseignements complémentaires sur la méthode suivie à l'Annexe 2.

2. Collaboration – Importance, échelle géographique et régions

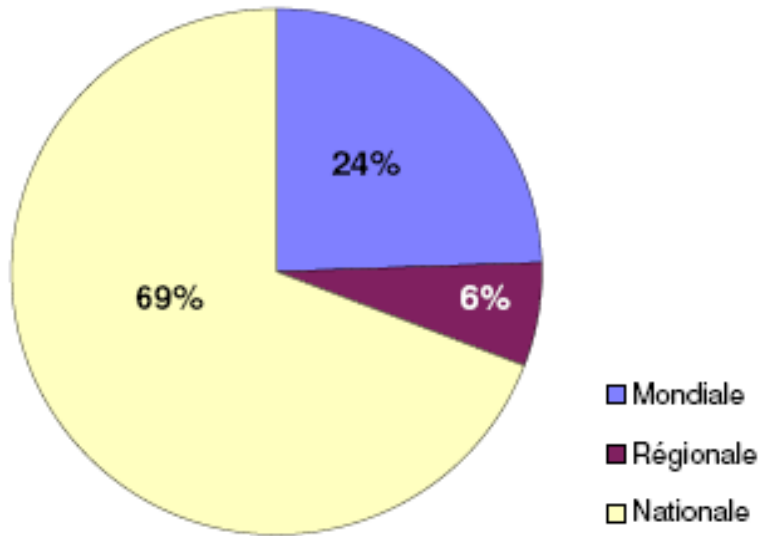
Au total, il y a eu 392 cas de collaboration entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2007.

Des processus de collaboration ont été identifiés dans 78 pays (voir Annexe 1). 24 pour cent de la collaboration s'est effectuée au niveau mondial, 6 pour cent au niveau régional et 70 pour cent au niveau national.

Tableau 1: Collaboration par échelle géographique

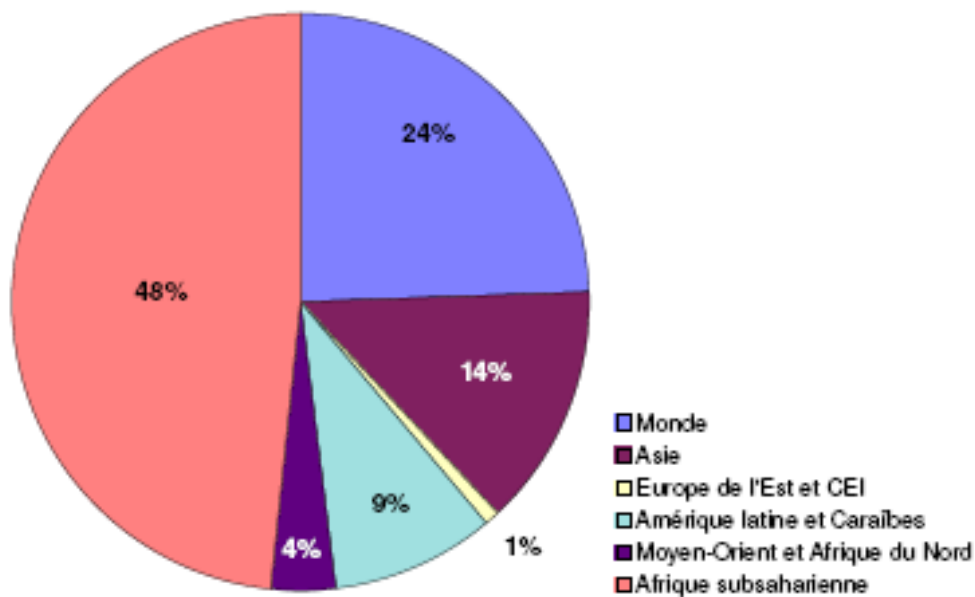
	Nombre	Pourcentage
Mondiale	96	24%
Régionale	25	6%
Nationale	271	69%
Total	392	

Figure 1: Échelle géographique de la collaboration



Un quart de la collaboration totale intervient au niveau mondial et/ou des sièges. Près de 50 pour cent s'effectue en Afrique subsaharienne, ce qui montre le degré d'activité des trois organisations concernées dans cette région. 15 pour cent de la collaboration totale s'effectue en Asie et 9 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le total des 392 exemples de collaboration a été recueilli entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2007. Quatre pour cent de la collaboration totale a concerné le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et 1 pour cent l'Europe de l'Est et la CEI.

Figure 2: Collaboration - par région

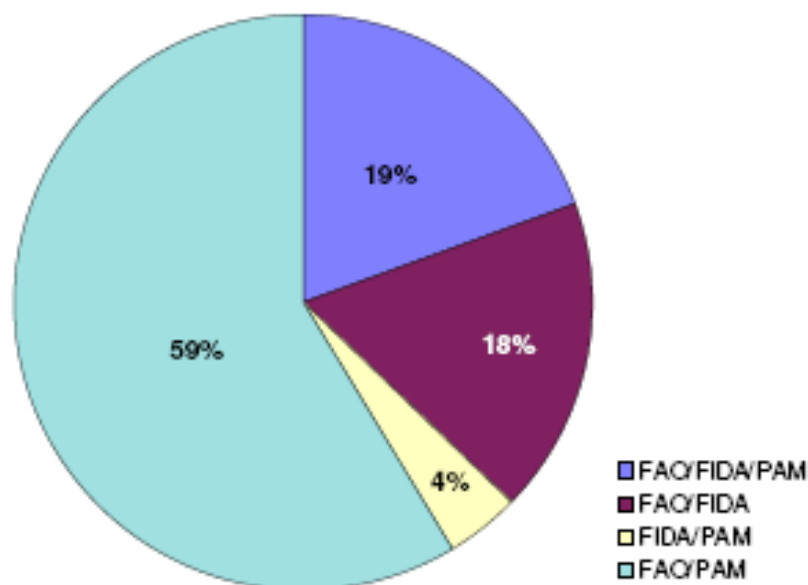


- Question: est-il possible d'accroître la collaboration au niveau régional?
- Question: pourquoi la collaboration se concentre-t-elle en Afrique subsaharienne?
- Question: est-il nécessaire/possible d'accroître la collaboration dans des régions autres que l'Afrique subsaharienne?

3. Collaboration – par organisation

Environ 20 pour cent de la collaboration signalée fait intervenir de concert les trois organisations ayant leur siège à Rome. La majeure partie – près de 60 pour cent - met en jeu une collaboration entre la FAO et le PAM, ce qui traduit les niveaux élevés de complémentarité entre les programmes respectifs de ces organisations et les perspectives de synergie qui existent entre les activités liées aux opérations d'urgence de la FAO et les activités et programmes humanitaires du PAM. 18 pour cent de la collaboration a pris la forme de travaux conjoints de la FAO et du FIDA, le plus souvent par le soutien du Centre d'investissement de la FAO à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme du FIDA, et ce dans le cadre du Programme de coopération. Environ 5 pour cent de la collaboration a associé le PAM et le FIDA, fréquemment par le biais d'efforts tendant à relier les projets financés par le FIDA aux interventions prolongées de secours et de redressement du PAM (par ex. en Syrie), mais aussi de collaboration administrative, par exemple, dans les cas où les bureaux extérieurs du PAM accueillent des membres du personnel du FIDA dans le cadre du Programme pilote de présence sur le terrain de ce dernier (par ex. en Chine).

Figure 3: Collaboration - par organisation

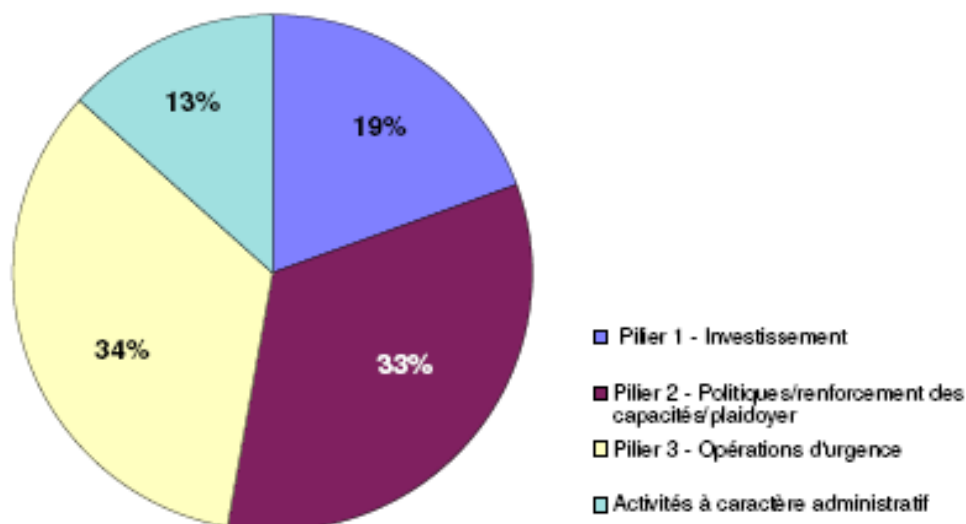


- Question: est-il possible d'accroître la collaboration faisant intervenir les trois organisations (autrement dit, les trois organisations devraient-elles collaborer dans les cas où deux seulement collaborent à l'heure actuelle)?
- Question: est-il nécessaire/possible d'accroître la collaboration entre le FIDA et le PAM?

4. Collaboration – par catégorie

Le pilier 2 (politiques, renforcement des capacités et plaidoyer) et le pilier 3 (opérations d'urgence) représentent à eux deux environ un tiers de la collaboration totale. Le pilier 1 (investissement) représente près de 20 pour cent de la collaboration alors que l'administration en représente 13 pour cent.

Figure 4: Collaboration - par catégorie



Le tableau 2 présente la collaboration entre les organisations ventilée par catégorie et par échelle géographique. Il indique que la collaboration entre le FIDA et le PAM se concrétise exclusivement au niveau national alors que celle entre la FAO et le FIDA et entre la FAO et le PAM s'effectue à tous les niveaux, comme la collaboration entre les trois organisations ayant leur siège à Rome.

- **Question: Quels sont les types les plus courants de collaboration au titre des piliers 1, 2 et 3 ?**
- **Question: est-ce nécessaire/possible d'accroître certains types de collaboration?**
- **Question: est-il possible d'élargir la gamme des collaborations relevant des diverses catégories (par ex. d'accroître les opérations conjointes au titre du pilier 3?)**

Le tableau 2 montre aussi que la collaboration au titre du pilier 1 (investissement) a lieu pour l'essentiel au niveau national et que celle au titre du pilier 2 (politiques, renforcement des capacités et plaidoyer) s'effectue aux trois échelons. La collaboration au titre du pilier 3 se concentre aussi principalement au niveau national. Enfin, la collaboration en matière administrative intervient essentiellement au niveau mondial/des sièges. Les figures 5 à 7 donnent une ventilation plus détaillée de ces éléments d'information sous forme graphique.

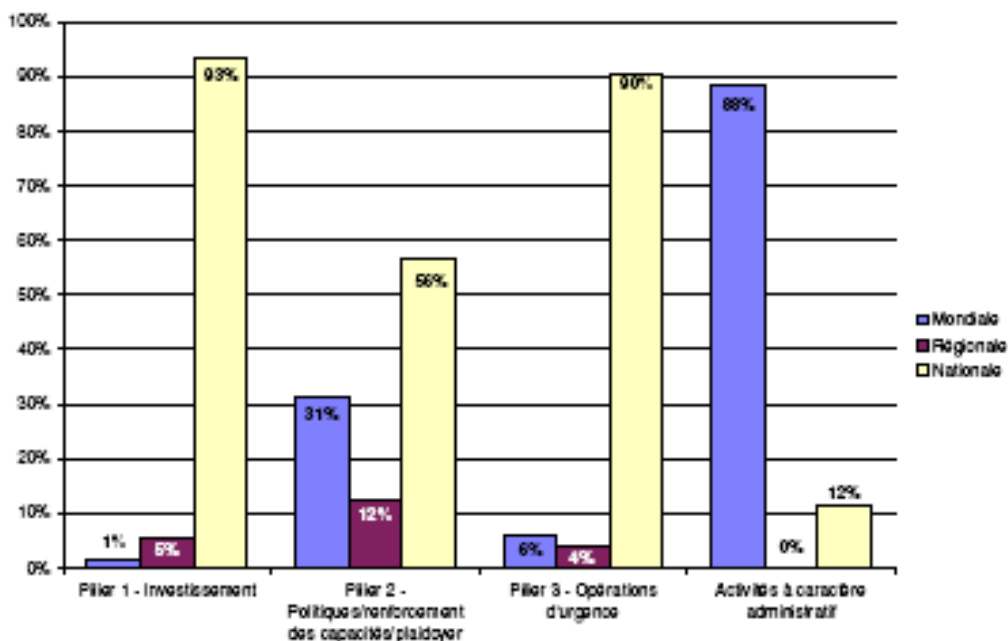
Tableau 2: Collaboration par organisme, échelle géographique et catégorie

	FAO/FIDA/PAM	FAO/FIDA	FIDA/PAM	FAO/PAM	Total
Niveau mondial					
Pilier 1 - Investissement		1			1
Pilier 2 – Politiques/renforcement des capacités/plaidoyer	15	19		7	41
Pilier 3 – Opérations d'urgence				8	8
Administration	26	4		16	46
Total partiel					96
Niveau national					
Pilier 1 - Investissement	8	17	10	36	71
Pilier 2 – Politiques/renforcement des capacités/plaidoyer	15	8	1	50	74
Pilier 3 – Opérations d'urgence	8	1	3	108	120
Administration		4	2		6
Total partiel					271
Niveau régional					
Pilier 1 - Investissement	1	2		1	4
Pilier 2 – Politiques/renforcement des capacités/plaidoyer	3	12		1	16
Pilier 3 – Opérations d'urgence		2		3	5
Administration					
Total partiel					21
Total	76	70	16	230	392
% du total	19%	18%	4%	59%	

Question: Est-il possible d'élargir la collaboration entre les organisations dans certaines catégories – par exemple, d'élargir la collaboration FAO/PAM pour inclure une collaboration renforcée au titre du pilier 2? Quels sont les types les plus courants de collaboration au titre des piliers 1, 2 et 3?

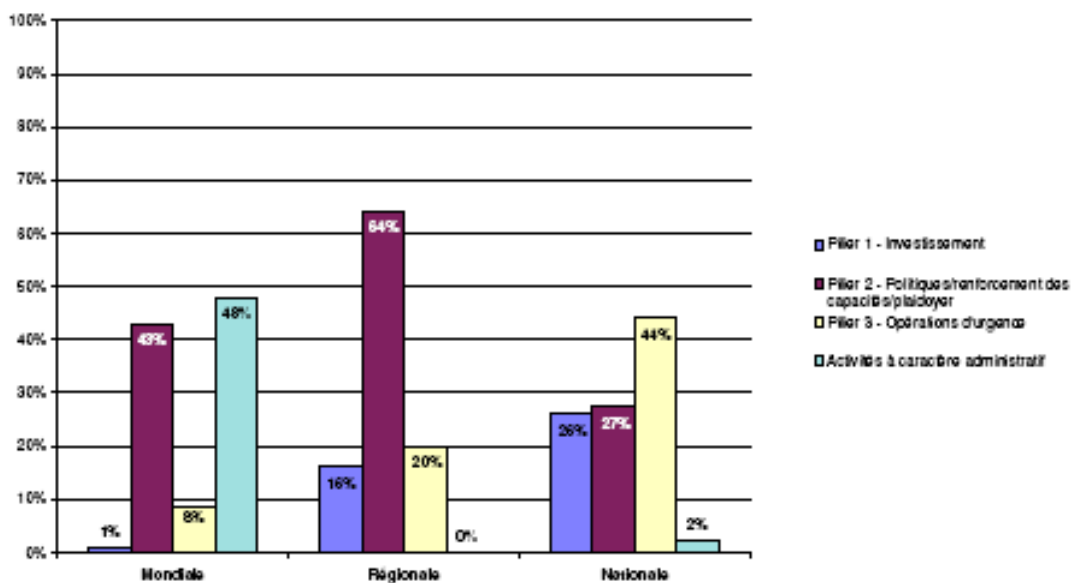
La figure 5 montre la part des divers types de collaboration qui s'effectuent à chaque échelle géographique. Par exemple, elle montre que 5 pour cent de l'ensemble de la collaboration au titre du pilier 1 (investissement) intervient à l'échelle régionale alors que 93 pour cent intervient à l'échelle nationale. Elle montre que la collaboration au titre du pilier 2 intervient à tous les échelons. La collaboration au titre du pilier 3 est fortement concentrée à l'échelle nationale, alors que pratiquement à l'inverse, la collaboration en matière administrative intervient largement au niveau mondial/des sièges, et relativement peu à l'échelle nationale.

Figure 5: Collaboration - par catégorie en fonction de l'échelle

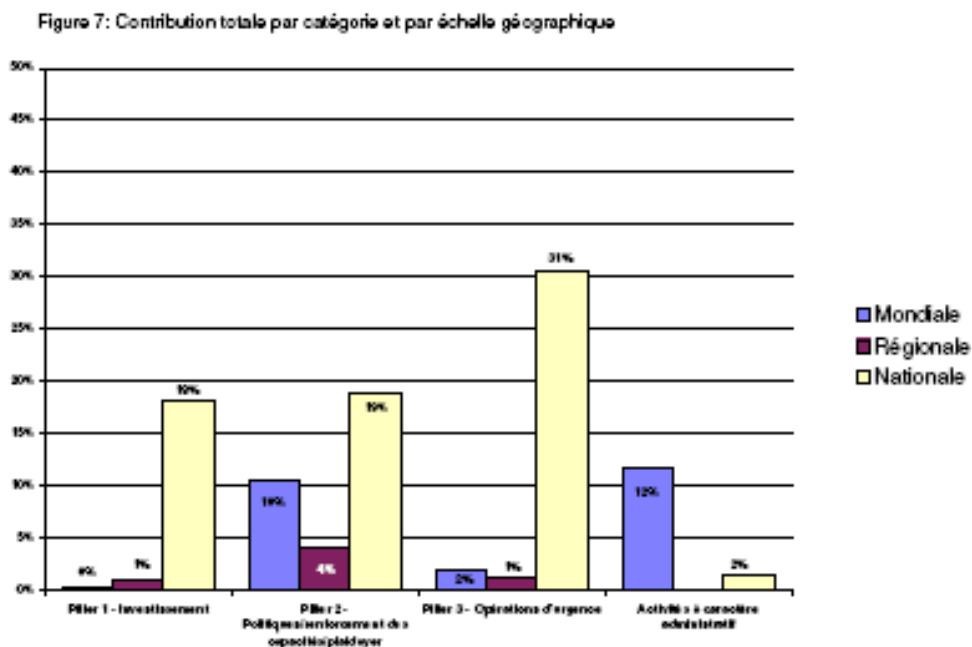


La figure 6 présente la même information différemment. Elle montre la contribution de chaque catégorie à la collaboration totale qui intervient à chaque échelle géographique (mondiale/régionale/nationale). Par exemple, elle montre que 44 pour cent de l'ensemble de la collaboration à l'échelon national comprend des activités relevant du pilier 3 (urgences) et que la majeure partie de la collaboration au niveau régional – 64 pour cent - se rapporte au pilier 2 (politiques, renforcement des capacités et plaidoyer). Il apparaît clairement qu'au niveau mondial, la majeure partie de la collaboration concerne soit les activités au titre du pilier 2 soit celles relatives à l'administration.

Figure 6: Collaboration - par échelle en fonction de la catégorie



La figure 7 illustre chaque catégorie de collaboration à différents niveaux en pourcentage de la collaboration totale. Par exemple, elle montre que 10 pour cent de l'ensemble de la collaboration intervient dans le pilier 2 (politiques, renforcement des capacités et plaidoyer) au niveau mondial et que 31 pour cent correspond à des activités menées au titre du pilier 3 au niveau national.



- Question: La collaboration au titre du pilier 2 (politiques, renforcement des capacités et plaidoyer) peut-elle être accrue au niveau national ou mondial?
- Question: Quels sont les facteurs qui favorisent la collaboration pour différentes catégories aux diverses échelles géographiques?

Annexe A – Nombre de collaborations au niveau mondial, régional et national

	Nb
Niveau mondial	96
Asie	3
Amérique latine & Caraïbes	5
Afrique subsaharienne	17
TOTAL	121

1 – ORDRE ALPHABÉTIQUE

	Nb		Nb		Nb
1 Afghanistan	1	27 Ghana	3	53 Niger	7
2 Afrique du Sud	5	28 Guatemala	3	54 Nigéria	2
3 Algérie	1	29 Guinée	5	55 Ouganda	3
4 Angola	3	30 Guinée-Bissau	5	56 Pakistan	14
5 Bande de Gaza et Rive occidentale	2	31 Haïti	6	57 Pérou	5
6 Bangladesh	1	32 Honduras	2	58 Philippines	4
7 Bénin	1	33 Inde	5	59 République centrafricaine	4
8 Bhoutan	3	34 Indonésie	2	60 République dominicaine	1
9 Bolivie	3	35 Iran	1	61 Russie	1
10 Burkina Faso	6	36 Iraq	1	62 Rwanda	1
11 Burundi	11	37 Jordanie	3	63 Sao Tomé-et-Principe	1
12 Cambodge	2	38 Kenya	3	64 Sénégal	2
13 Cameroun	8	39 Laos	2	65 Sierra Leone	7
14 Chine	2	40 Lesotho	3	66 Somalie	9
15 Colombie	3	41 Liban	3	67 Soudan	4
16 Congo	2	42 Libéria	7	68 Sri Lanka	4
17 Congo, RDC	6	43 Madagascar	2	69 Swaziland	3
18 Côte d'Ivoire	6	44 Malawi	4	70 Syrie	1
19 Cuba	2	45 Maldives	2	71 Tanzanie	13
20 Djibouti	1	46 Mali	3	72 Tchad	2
21 Égypte	1	47 Mauritanie	3	73 Timor Leste	3
22 El Salvador	3	48 Mozambique	12	74 Togo	1
23 Équateur	1	49 Myanmar	1	75 Turquie	1
24 Éthiopie	4	50 Namibie	2	76 Viet Nam	1
25 France	1	51 Népal	2	77 Yémen	3
26 Gambie	1	52 Nicaragua	2	78 Zambie	7
				TOTAL	271

2 – NOMBRE PAR PAYS

	Nb		Nb		Nb			
1	Pakistan	14	27	Bhoutan	3	53	Namibie	2
2	Tanzanie	13	28	Bolivie	3	54	Népal	2
3	Mozambique	12	29	Colombie	3	55	Nicaragua	2
4	Burundi	11	30	El Salvador	3	56	Nigéria	2
5	Somalie	9	31	Ghana	3	57	Sénégal	2
6	Cameroun	8	32	Guatemala	3	58	Tchad	2
7	Libéria	7	33	Jordanie	3	59	Afghanistan	1
8	Niger	7	34	Kenya	3	60	Algérie	1
9	Sierra Leone	7	35	Lesotho	3	61	Bangladesh	1
10	Zambie	7	36	Liban	3	62	Bénin	1
11	Burkina Faso	6	37	Mali	3	63	Djibouti	1
12	Congo, RDC	6	38	Mauritanie	3	64	Égypte	1
13	Côte d'Ivoire	6	39	Ouganda	3	65	Équateur	1
14	Haïti	6	40	Swaziland	3	66	France	1
15	Afrique du Sud	5	41	Timor Leste	3	67	Gambie	1
16	Guinée	5	42	Yémen	3	68	Iran	1
				Bande de Gaza et Rive				
17	Guinée-Bissau	5	43	occidentale	2	69	Iraq	1
18	Inde	5	44	Cambodge	2	70	Myanmar	1
19	Pérou	5	45	Chine	2	71	République dominicaine	1
20	Éthiopie	4	46	Congo	2	72	Russie	1
21	Malawi	4	47	Cuba	2	73	Rwanda	1
22	Philippines	4	48	Honduras	2	74	Sao Tome & Principe	1
	République							
23	centrafricaine	4	49	Indonésie	2	75	Syrie	1
24	Soudan	4	50	Laos	2	76	Togo	1
25	Sri Lanka	4	51	Madagascar	2	77	Turquie	1
26	Angola	3	52	Maldives	2	78	Viet Nam	1
							TOTAL	271